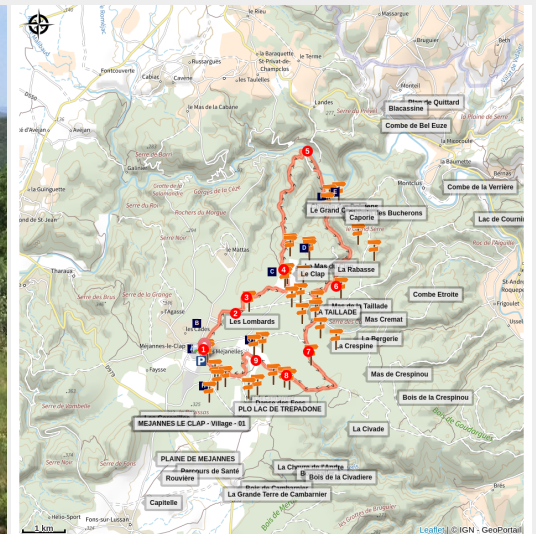


Descente dans les Gorges à Plan de Quittard et Plage de Terris (Gravel)

Cévennes



(©CARTOSUD)



Parcours gravel accessible reliant plateau et gorges de la Cèze, entre pistes roulantes et descente vers le fond de vallée.

Ce circuit fluide alterne pistes forestières, petites routes et chemins roulants en direction des gorges de la Cèze. Après un passage à proximité de la Baume des Fades, la descente mène au Mas de Terris puis à la plage de Plan de Quittard, avant une remontée progressive par une combe plus encaissée.

Infos pratiques

Pratique : Gravel

Durée : 2 h

Longueur : 20.2 km

Dénivelé positif : 324 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Architecture et village, Faune et flore, Milieu naturel

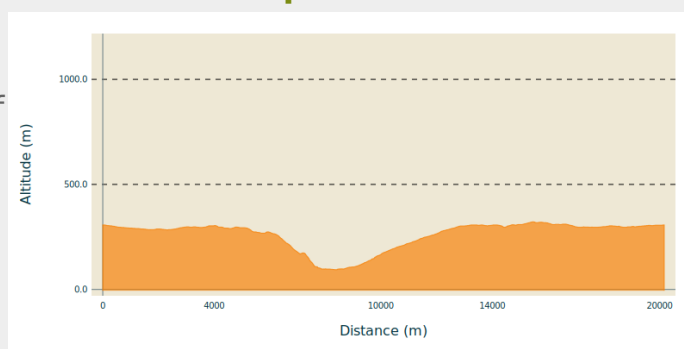
Itinéraire

Départ : Méjannes-le-Clap, Centre Sportif Départemental du Gard

Arrivée : Méjannes-le-Clap, Centre Sportif Départemental du Gard

Communes : 1. Méjannes-le-Clap

Profil altimétrique



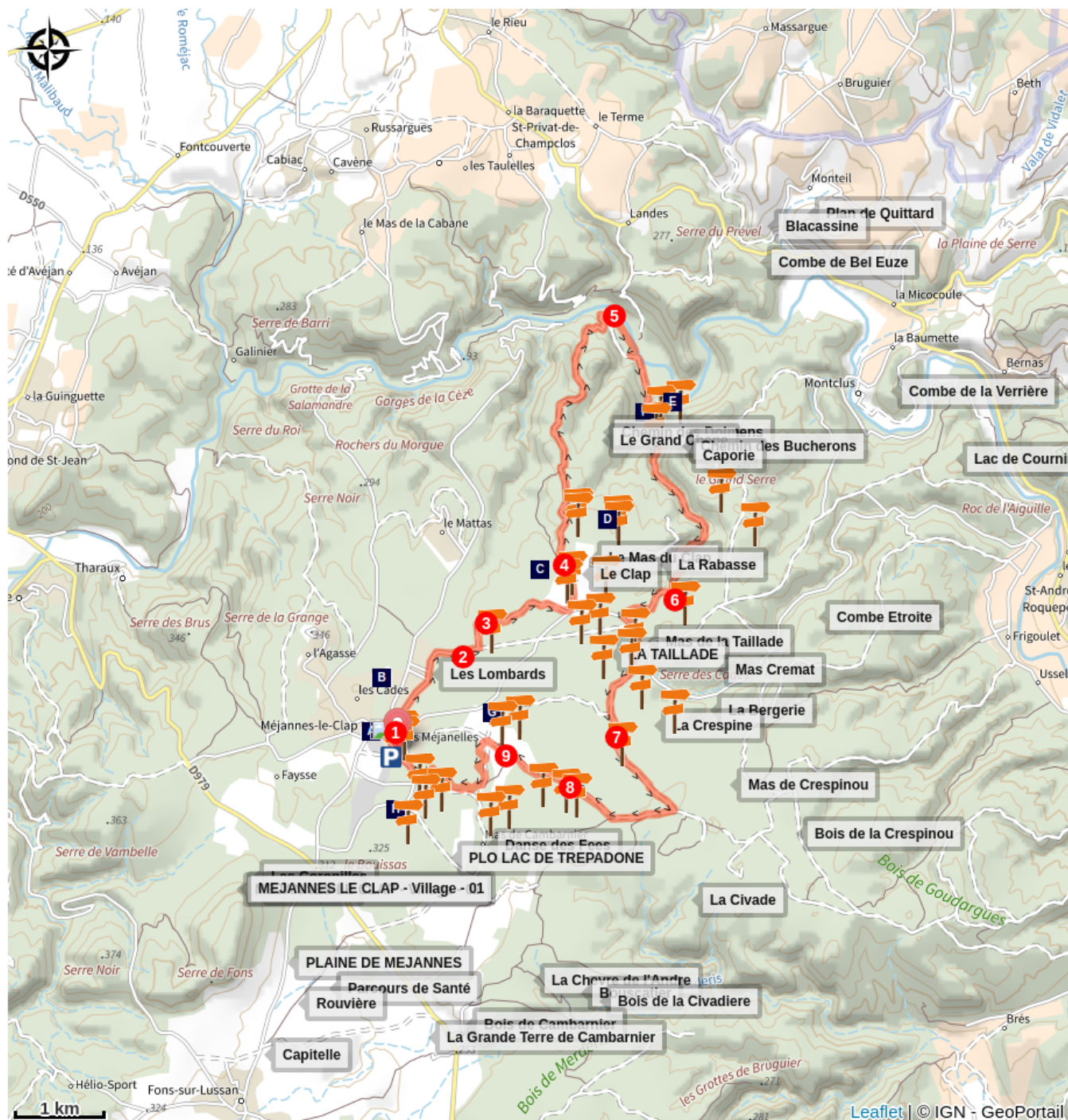
Altitude min 94 m Altitude max 322 m

Les parcours gravel de Méjannes-le-Clap n'ont pas de plaque de balisage spécifique. Vous pouvez vous laisser guider avec la trace GPX / KML téléchargeable depuis cette page. Sur le terrain, ils empruntent une partie du Réseau Local d'Espaces, Sites et Itinéraires balisés avec des marques de peinture jaune. Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en **italique gras** et entre guillemets. Le descriptif ci-dessous vous indique les parties hors du réseau balisé:

D - Depuis le panneau de départ "**ESPACE VTT**", au poteau "**Centre Sportif**", suivre au Nord la Direction de "**MÉJANNES-LE-CLAP**" / "**Les Dolines**".

1. Quitter le réseau baliser pour suivre la route en face, puis à droite;
2. À la patte d'oie, prendre le chemin de droite pour retrouver le réseau balisé jusqu'à "**Les Lombards**";
3. À "**Les Lombards**", quitter le réseau balisé pour poursuivre sur la piste;
4. Rejoindre le réseau balisé à "**Le Mas du Clap**". Le suivre pour rejoindre "**MAS DE TERRIS**" via "**Le Reboussier**" / "**Le Grand Chêne**" / "**Chemin des Dolmens**" / "**La Baume des Fades**" (possibilité de visiter le sentier d'interprétation) / "**Le Mouriou**" / "**Les Banquières**".
5. À "**MAS DE TERRIS**", prendre à droite sur "**PLAGE DE QUITTARD**" (l'itinéraire emprunte une portion hors réseau) pour rejoindre "**Blacassine**". Poursuivre sur "**Combe de Bel Euze**" / "**Chemin des Plages**" / "**Combe Étroite**";
6. À "**Combe Étroite**", rester sur la piste, rejoindre "**Mas Crémat**" prendre à gauche pour suivre "**La Volière**" / "**Mas de Crespinou**" / "**MAS DE LA CIVADIÈRE**" / "**La Civade**";
7. À "**La Civade**", quitter le réseau baliser pour poursuivre sur la piste. À la jonction de piste prendre à droite, puis suivre la sente parallèle à la piste;
8. Retrouver le réseau balisé à "**Bois de la Civadière**", puis suivre "**Bouscatier**" / "**La chèvre de l'André**".
9. L'itinéraire quitte le réseau balisé puis le rejoint à "Parcours de Santé" pour rentrer sur "**PLAINE DE MEJANNES**" / "**Centre Sportif**".

Sur votre route...



 Terre de Marie (A)

Le Cade (C)

La Cèze (E)

Lac de trépadone et son abreuvoir

(G)

 Espace Naturel Sensible du massif et des gorges de la Cèze (B)

Combe de Bel Euze (D)

Chêne Centenaire (F)

Capitelle (H)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires;
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse;
- Réduisez votre allure, soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire;
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage;
- Surveillez la météo: les orages et le vent peuvent être dangereux. Évitez les fortes chaleurs. En période estivale, le massif peut être fermé par arrêté préfectoral pour cause de risque incendie fort; renseignez-vous sur le site de la Préfecture du Gard ;
- La chasse est une activité traditionnelle de nos villages. Les battues sont signalées par des panneaux. Ne vous aventurez pas sur ces zones;
- Respectez les propriétés privées, les cultures, les troupeaux et refermez les barrières;
- Respectez les sites naturels et leur réglementation.

Matériel

- Prévoyez eau et ravitaillement, tenue adaptée et accessoires de réparation;
- Le port du casque est fortement conseillé, tout comme les équipements de protections. Vérifiez que votre équipement est en bon état.

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.lio-occitanie.fr/

Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Méjannes-le-Clap, à 30 km au nord d'Uzès par les D 979 et D 167.

Parking conseillé

Parking du Centre Sportif Départemental

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Cèze Cévennes (Bureau de Méjannes-le- Clap)

accueil@mejannesleclap.com

Tel : 04.66.24.42.41

<http://www.tourisme-mejannes-le-clap.com>



Source

Département du Gard

Sur votre route...



Terre de Marie (A)

Atelier de poterie



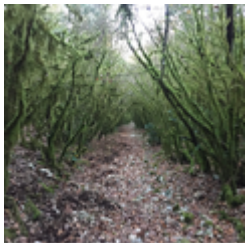
Espace Naturel Sensible du massif et des gorges de la Cèze (B)

Des Espaces Naturels Sensibles du Gard À découvrir seul, en famille ou entre amis ! Ces espaces acquis par le Conseil départemental dans un objectif de les préserver, abritent des milieux naturels d'un intérêt écologique et paysager remarquable.

Le Cade (C)



Le cade ou genévrier cade (*Juniperus oxycedrus*), est un petit arbre ou un arbrisseau fréquent en région côtière méditerranéenne (du Maroc à l'Iran), où il est l'une des plantes caractéristiques des garrigues et des maquis. L'arbre est appelé parfois cèdre piquant, oxycèdre ou petit cèdre et plus rarement genévrier oxycèdre. L'huile de cade était utilisée autrefois pour ses vertus cicatrisantes et était très appréciée comme antiseptique et désinfectant. Les baies sont utilisées aussi pour la fabrication d'alcools. Utilisées en macération, elles complètent les baies et agrumes utilisés pour la fabrication de gin.



Combe de Bel Euze (D)



La Cèze (E)

La longueur de son cours d'eau est de 128,3 km. La Cèze prend sa source dans le département de la Lozère, sur le territoire de la commune de Saint-André-Capcèze à une altitude de 798 mètres, sur le versant ouest du sommet voisin nommé "Truc du Samblonnet" coté 973 m. Elle s'écoule ensuite dans le département du Gard, sauf une portion d'environ 1500 mètres de sa rive gauche située sur la commune de Malbosc, dans le département de l'Ardèche. La rivière se jette dans le Rhône entre Codolet et Laudun-l'Ardoise dans le département du Gard à l'altitude 27 mètres.



Chêne Centenaire (F)

Les arbres remarquables de France sont des arbres vivants exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leur forme, leur passé ou encore leur légende. Ces ligneux représentent un patrimoine naturel et culturel qui doit être conservé. Certains ont été classés « monument naturel » dans les années 1930.



Lac de trépadone et son abreuvoir (G)

Une lavagne ou lavagne désigne une petite dépression aménagée par l'Homme sur les causses (« plateaux calcaires ») pour collecter l'eau de pluie et abreuver le bétail, voire lui-même à une époque plus ancienne. Appelées sotchs ou dolines, ces excavations naturelles ont été étanchéifiées par un tapis argileux destiné à capter et à retenir les eaux de ruissellement, puis pavées de pierres calcaires afin que les onglons des brebis ne percent pas la couche d'argile. Les lavognes étant essentiellement alimentées par les eaux de pluie et de ruissellement, leur niveau varie en fonction des saisons.



Capitelle (H)

Une capitelle (en languedocien capitèlo) est une cabane en pierre sèche, c'est-à-dire sans mortier, servant autrefois d'abri temporaire à de petits propriétaires, à leurs outils et à leurs produits agricoles dans les anciennes garrigues des villes du département du Gard.